

ENSSIB

Ecole nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude

**L'évolution des collections universitaires
au Sénégal à travers l'étude de quatre
établissements documentaires : vers une
réponse aux besoins et attentes des
enseignants – chercheurs**

Aude Esnouf

Sous la direction de Oumou Cissoko
EBAD

2001

Remerciements

Merci à Mbaye Thiam, Directeur de l'EBAD, pour l'organisation et le suivi du stage, ainsi que pour l'accueil qu'il m'a réservé dans son pays.

Merci aux responsables d'établissements qui ont fait en sorte que les conditions de travail soient constructives et facilitent mon étude.

Merci à Mme Cissoko qui a accepté de suivre ce travail et de me faire bénéficier de ses conseils.

Résumé

Les bibliothèques universitaires du Sénégal ont fait face ces vingt dernières années à une diminution constante de leurs moyens budgétaires. Parallèlement, la population, étudiants et enseignants – chercheurs, n'a cessé d'augmenter. Cette situation n'a pas permis le renouvellement des collections qui sont rapidement devenues obsolètes et insuffisantes. La désaffection des enseignants – chercheurs a été rapide et importante, les services proposés par les bibliothèques ne correspondant plus aux besoins de la recherche. Un programme d'amélioration de l'enseignement supérieur a engagé les bibliothèques dans une réflexion sur l'organisation en réseau et la complémentarité documentaire qui permettraient de pallier la faiblesse des moyens face au coût de la documentation.

Abstract

The academic libraries of Senegal have faced a constant decrease of their budget for the last twenty years, while the population of students and scholars continued to grow. This situation never led to the renewal of the collections which quickly became obsolete and inadequate. The discontent of the scholars came quickly, the services offered by the libraries didn't fit the needs of the research. An improvement program of higher education involved the libraries in a reflexion about network organisation which aims at a documentary cooperation allowing to make for the lack of financial means compared to the cost of documentation.

Descripteurs

Bibliothèques Universitaires - - Développement des Collections - - Sénégal

Bibliothèques Universitaires - - Usagers - - Etudes

Bibliothèques de Recherche - - Sénégal

Key words

Academic Libraries - - Collection development - - Senegal

Academic Libraries - - Use Studies

Research Libraries - - Senegal

Table des matières

Introduction	6
I Les bibliothèques et leur environnement	9
1. Histoire	9
2. Environnement fonctionnel : missions et population desservie	11
3. Les collections et leur organisation	14
3.1. Volume des collections	14
3.2. Mode d'accès et utilisation des collections	16
II Evaluation des collections	19
1. Méthodologie	19
1.1. Choix des méthodes	19
1.2. Analyse des registres ou des échantillons : contraintes et objectifs	19
1.3. Le cas particulier de la BUCAD	21
2. Résultats et analyses	22
2.1. Caractéristiques des collections	22
2.2. Taux d'accroissement	28
2.3. Forces et faiblesses	33
III Les perspectives d'évolution	35
1. Le fonctionnement en réseau	35
1.1. Acquisitions	35
1.2. Traitement	37
1.3. Un catalogue commun	37
2. Répondre aux besoins et attentes des enseignants – chercheurs	38
2.1. Pratiques actuelles	39
2.2. Adaptation de la documentation	43
2.3. Services et produits documentaires	44
Conclusion	48
Bibliographie	50
Annexes	54

Introduction

L'état global de la documentation universitaire au Sénégal révèle des situations disparates, et ce en fonction du type d'établissement, de son institution de rattachement, et de sa mission. C'est pourquoi cette étude a été réalisée sur 4 bibliothèques : une bibliothèque d'institut de recherche (l'Institut Fondamental d'Afrique Noire), une bibliothèque de faculté (Sciences Juridiques et Economiques), et deux bibliothèques universitaires centrales (Dakar et Saint-Louis).

La première distinction à effectuer entre ces différents établissements est leur domaine de couverture. Nous avons en effet une bibliothèque spécialisée dans un champ disciplinaire, un établissement de recherche pluridisciplinaire sur l'Afrique Noire, et deux bibliothèques totalement pluridisciplinaires.

Ces établissements se distinguent également par le public qu'ils sont amenés à desservir. En effet il peut s'agir des étudiants et des enseignants d'une faculté, des chercheurs rattachés ou non à l'institut de tutelle, ou de toute une communauté universitaire.

Enfin, ils ont à remplir des missions différentes. La bibliothèque de l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) a pour vocation la constitution d'une collection pluridisciplinaire d'ouvrages ayant trait à l'Afrique, dans les domaines allant de l'anthropologie à la littérature en passant par la botanique et la religion ; à ceci s'ajoute une fonction de conservation d'un patrimoine constitué depuis le début du vingtième siècle. Il s'agit pour la bibliothèque de faculté de répondre aux besoins immédiats d'une population définie d'étudiants et de chercheurs se caractérisant par un domaine d'étude bien délimité. Enfin, les bibliothèques centrales ont pour vocation, outre la mise à disposition de la documentation pour l'ensemble de la communauté universitaire, d'assurer la coordination des différentes instances documentaires, de générer et d'animer une politique globale en matière de documentation, et d'être un élément moteur de l'évolution des pratiques professionnelles et ainsi des outils documentaires mis à la disposition du public. Cependant, les bibliothèques sont confrontées à une situation qui est allée en s'aggravant ces quinze dernières années. Parallèlement à l'augmentation du coût de la

documentation, les crédits alloués ont diminué depuis le début des années 1980, la dévaluation du franc CFA en 1994 accentuant cette difficulté, et la population universitaire a connu une explosion quantitative. Les bibliothèques se sont donc retrouvées avec un pouvoir d'achat amoindri, face à un coût croissant du produit à acquérir, et avec une augmentation du nombre d'utilisateurs à satisfaire. Les conséquences ont été une rapide saturation des espaces de travail, ainsi qu'une obsolescence des collections qui ne pouvaient être renouvelées. Il s'en est rapidement suivi une désaffection du public des chercheurs, qui ne trouvaient plus ni espace de travail ni documentation adéquate, et ce dans tous les établissements étudiés.

Si plusieurs études ont été effectuées sur la documentation universitaire en Afrique, c'est essentiellement dans les années 1980, dans le cadre de mémoire de l'ENSB, et majoritairement par des ressortissants africains. La littérature concernant ce domaine reste rare. Les mémoires de deuxième cycle de l'EBAD (Ecole des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes) de Dakar ont été une source documentaire importante. Il est pourtant intéressant de voir, face à l'enjeu que peut constituer tout ce qui touche à l'information pour un pays en développement, l'état actuel et les perspectives d'un système universitaire calqué sur le modèle français de par son histoire. Comment s'est-on approprié et comment a-t-on fait évoluer cet héritage au Sénégal, pour l'adapter aux besoins d'une société qui doit trouver son propre mode d'évolution ?

La période à laquelle a été réalisé ce travail présentait un intérêt particulier dans la mesure où c'était celle de la réhabilitation de la bibliothèque centrale de Dakar, et du PAES (Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur), qui a généré un grand renouveau dans le domaine de la documentation universitaire avec la mise à disposition de nouveaux outils et de nouveaux services. De plus, le projet a pour volonté une revalorisation de la fonction recherche de la bibliothèque. Face à l'évolution de ces dernières années, on peut en effet se demander dans quelle mesure les caractéristiques actuelles des collections universitaires répondent aux besoins des enseignants – chercheurs, et au-delà de ce constat, quelles sont, d'un point de vue organisationnel, les possibilités pour améliorer l'offre documentaire à destination de ce public.

Je présenterai dans un premier temps les bibliothèques dans leur environnement fonctionnel et interne, pour ensuite exposer la méthodologie et les résultats de

l'analyse des collections, et enfin envisager les perspectives d'évolution qui permettraient de mieux répondre aux besoins des enseignants – chercheurs.

I Les bibliothèques et leur environnement

Afin de situer l'activité des établissements étudiés, il convient d'explorer tant leur histoire que celle de l'université dans laquelle ils s'insèrent. Cette constatation permet de mieux comprendre l'état actuel et la composition de leurs collections par rapport à leurs missions et à la population desservie.

1. Histoire

Les quatre établissements étudiés s'inscrivent dans deux universités.

Celle de Dakar, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), est la plus ancienne : fondé en 1950 sous le gouvernement français, l'Institut des Hautes Etudes évoluera et se développera pour devenir la 18^e université française en 1957. Elle devient sénégalaise lors de l'indépendance en 1960. Constituée à l'origine de quatre facultés, Sciences Juridiques et Economiques, Sciences et Techniques, Médecine et Pharmacie, et Lettres et Sciences Humaines, la première sera scindée en deux en 1994 : Facultés des Sciences Juridiques et Politiques, et Faculté des Sciences Economiques et de Gestion. C'est au sein de cette université que verront le jour la BUCAD (Bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop) puis la bibliothèque de section de Sciences Juridiques et Economiques. L'IFAN préexistant à l'université (créé en 1936), y sera intégré en 1960.

La BUCAD ouverte en 1965, fut le point de départ de la documentation à destination de l'enseignement supérieur. En outre, la bibliothèque bénéficie du statut de SCD depuis 1992, regroupant autour d'elle les quatorze bibliothèques associées et permettant le début d'un travail en terme de réseau. A ce titre, le directeur de la bibliothèque centrale est également le directeur du Conseil de la documentation, et membre du Conseil de l'Université.

L'IFAN a été créé en 1936 avec pour vocation l'étude des sociétés et de leur environnement en Afrique de l'Ouest. Il est alors essentiellement tourné vers les sciences de l'homme et de la nature. En 1960, il sera intégré à l'Université de Dakar, et en 1966, six ans après l'indépendance, il change de nom pour devenir l'Institut Fondamental d'Afrique Noire. Enfin, en 1986, il prend le nom d'IFAN Cheikh Anta Diop, en l'honneur de l'historien égyptologue qui y a longtemps exercé. Aujourd'hui, il constitue l'un des sept établissements de l'université de Dakar, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. L'établissement compte six départements, dont cinq disciplinaires, et celui de l'information scientifique. Ce dernier regroupe le service des publications, la bibliothèque, et le service audiovisuel. La bibliothèque a suivi l'évolution de l'Institut depuis sa création mais a cependant hérité d'un fonds antérieur de 6000 volumes datant du XIXe siècle, provenant du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques, précurseur de l'IFAN. De plus, l'Institut aura pour mission d'assurer le dépôt légal de toute l'AOF jusqu' en 1946, puis du Sénégal jusqu'à ces dernières années, relayé il y a peu par les récentes archives nationales, ce qui a permis la constitution d'un fonds patrimonial non négligeable. La bibliothèque des Facultés de Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) et des Sciences Economiques et de Gestion a fait suite à la création de la FSJP en 1950. Elle verra le jour dans les années 1970 et est commune aux deux facultés qui se sont scindées en 1994 mais placée sous la direction de la FSJP. L'université Gaston Berger de Saint-Louis est beaucoup plus récente, puisqu'elle a été créée en 1990. Elle regroupe quatre UFR (Unité de Formation et de Recherche) : Lettres et Sciences Humaines, Sciences Juridiques et Politiques, Mathématiques Appliquées et Informatique, Sciences Economiques et de Gestion. Cet établissement a depuis peu le statut d'Institut d'Université, ce qui lui confère une certaine autonomie de gestion. Il n'existe pour l'instant pas de SCD regroupant la bibliothèque centrale et les bibliothèques de sections, un travail de coopération est cependant en cours depuis plusieurs années, tant sur le contenu des collections que sur leur traitement.

2. Environnement fonctionnel : missions et population desservie

La progression des effectifs de l'UCAD sera constante : de 840 en 1957, on passe à 1012 en 1959. Avec les indépendances, on assistera à une africanisation et une sénégalisation des effectifs, français à 74% durant les premières années de l'université, elle deviendra réellement significative à partir de 1968. L'augmentation des effectifs demeurera constante puisqu'ils vont doubler tous les 6 ans et connaîtront un accroissement considérable dans les années 1980-90 pour dépasser les 20 000, chiffre aujourd'hui à peu près stabilisé . La BUCAD, créée en 1965 pour desservir 3000 étudiants, devait satisfaire les besoins d'une population d'environ 23 000 étudiants en 1999 et de 923 enseignants - chercheurs, sans qu'elle ait bénéficié de modifications. Les statistiques de fréquentation journalière établies par la bibliothèque montrent cette sur-utilisation du bâtiment malgré le début des travaux de réhabilitation dès 1997 :

Statistiques des entrées 1998, tirées du Rapport annuel 1998-1999

Janvier	1195/j
Février	899/j
Mars	625/j
Avril	576/j
Mai	763/j
Juin	814/j
Octobre	450/j
Novembre	476/j
Décembre	679/j

Au total, la bibliothèque a ouvert ses portes au public durant 208 jours, 140 246 entrées ont été enregistrées, soit une moyenne de 674 entrées par jour pour une capacité de 350 places. Un taux de fréquentation élevé, auquel correspond le taux d'inscription : en 1999, 65% des étudiants de l'université y sont inscrits. Deux aspects

expliquent ce phénomène. C'est tout d'abord les conditions de logement des étudiants en chambres universitaires collectives et ensuite leurs moyens économiques réduits qui les empêchent de se constituer leur propre documentation.

Une situation de saturation, tant des magasins que des salles de lecture, a conduit au projet de réhabilitation envisagé dès 1992, à la suite de la Concertation Nationale sur l'Enseignement Supérieur. Cette mobilisation a donné lieu au PAES (Programme d'Amélioration de l'Enseignement Supérieur), dont bénéficie l'ensemble des structures universitaires du Sénégal, financé par la Banque Mondiale sur cinq ans, et qui aboutit aujourd'hui à l'ouverture d'un établissement agrandi, rénové, et doté de collections plus importantes. Dans ce cadre, il a été défini les objectifs suivants : réaliser l'automatisation de la bibliothèque et améliorer les compétences des personnels et de la qualité des services aux usagers. La Banque Mondiale, finance la réhabilitation des locaux, l'équipement informatique, et une partie des acquisitions. Entamé il y a trois ans, ce programme sur cinq ans devra être relayé en 2002 par le gouvernement sénégalais.

L'établissement a les missions traditionnelles d'une bibliothèque universitaire : l'acquisition, le traitement et la diffusion de l'information au profit de la communauté universitaire, l'orientation, l'étude et la recherche bibliographiques et documentaires, la coordination des activités documentaires de l'université, et le soutien logistique de l'enseignement et de la recherche.

Lié à la bibliothèque centrale par le fonctionnement en SCD, la bibliothèque de section de sciences juridiques et économiques dessert une population d'environ 6250 étudiants et 120 enseignants – chercheurs. Une grande proportion de ces étudiants est en premier cycle (3600), mais la population des enseignants – chercheurs compte sur la bibliothèque pour lui fournir la documentation spécialisée, en particulier les périodiques, qu'ils ne peuvent trouver à la bibliothèque centrale pluridisciplinaire. A ceci s'ajoutent environ 1000 étudiants de 3^e cycle également demandeurs de documentation spécialisée.

Depuis sa création en 1936, les principales missions de l'IFAN sont d'effectuer, susciter et promouvoir des travaux scientifiques sur l'Afrique de l'Ouest, d'assurer la

publication et la diffusion des études et travaux se rapportant à sa mission, et de réunir dans ses musées, archives et bibliothèques, les collections scientifiques et la documentation nécessaires à la connaissance et l'étude des questions intéressant l'Afrique Noire. Cependant, l'ampleur de leur accomplissement s'est vue diminuer au fur et à mesure de la réduction des budgets, quasi constante depuis 1982, et accentuée par la dévaluation du franc CFA en 1994. La bibliothèque, en tant que ressource documentaire centrale dessert une population d'environ 43 chercheurs rattachés à l'Institut et travaillant dans des domaines d'une grande variété. L'institut est en effet constitué de 6 départements regroupant chacun plusieurs laboratoires spécialisés dont 4 thématiques couvrant les disciplines suivantes : sciences humaines, langues et civilisation, biologie animale, botanique et géologie. A ceci s'ajoutent le département de l'information scientifique et celui des musées. La bibliothèque compte environ 600 inscrits par an et 29 des 43 chercheurs de l'Institut déclarent l'utiliser, soit 67.44 %, selon des périodicités cependant indéfinies. Cette situation a pu être accentuée ces deux dernières années par la difficulté d'accès aux collections de la BUCAD. La BIFAN a servi de recours pour les salles de travail et la documentation. Les statistiques établies par l'établissement montrent d'ailleurs une augmentation de la proportion d'étudiants, qui ne sont pas le public cible de la bibliothèque. Ils représentent en effet 72 % des lecteurs enregistrés en 2000, contre seulement 6.50 % de chercheurs de l'IFAN. La bibliothèque a donc non seulement été investie par un public auquel elle n'était pas a priori essentiellement destinée, mais elle fait l'objet d'une désaffection de la part du public qu'elle est censée desservir (cf annexe). On peut évaluer à environ 400 par semaine le nombre de personnes utilisant la bibliothèque, ce qui fait environ 80 personnes par jour pour 50 places de travail. Cependant, ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative, les statistiques de fréquentation utilisées pour les établir présentant de nombreuses lacunes.

A Saint-Louis, les conditions d'enseignement semblent plus favorables qu'à Dakar, ne serait-ce que par les effectifs, environ 2000 étudiants en 1999, auxquels sont adaptés le nombre d'enseignants, les locaux, et les capacités de la bibliothèque. Elle dessert une population de 2185 étudiants et de 88 enseignants – chercheurs titulaires et environ 20 vacataires en 1999, dans les disciplines des sciences juridiques (303

étudiants), de l'économie et gestion (185 étudiants), des mathématiques et de l'informatique (253 étudiants), des lettres et sciences humaines (1444 étudiants). 1565 de ces étudiants sont inscrits à la bibliothèque, soit 71.6 %. Cet engouement s'explique avant tout par la situation socio-économique des étudiants, pour la plupart boursiers, et disposant de revenus trop faible pour leur permettre d'acheter leur documentation. La bibliothèque constitue leur quasi unique ressource. De plus, l'université de Saint-Louis étant située à 12 km de la ville, sans réseau de transport en commun, les étudiants vivent sur le campus, où l'on ne trouve aucune librairie. Enfin, à la bibliothèque centrale, il faut ajouter les bibliothèques et centres documentaires présents dans chaque section. Les missions de la bibliothèque centrale sont bien sûr de desservir l'ensemble de la communauté universitaire, et d'être le moteur de la coopération entre les différentes instances documentaires. Ce second aspect n'est pour l'instant pas formalisé, même si un travail est réalisé en coordination avec les différents professionnels de ces structures.

3. Les collections et leur organisation

3.1. Volume des collections

Des situations très différentes se dessinent en fonction de l'histoire des bâtiments, de leurs missions, et de leurs moyens.

La BIFAN (Bibliothèque de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire) est la seconde institution documentaire de Dakar après la BUCAD, et pourtant son rayonnement a considérablement baissé ces 20 dernières années. Elle dispose d'un fonds d'environ 50 000 monographies dont 25 300 dans le fonds ancien, c'est-à-dire d'avant 1960, et 23 000 dans le nouveau fonds, après 1960. A cela s'ajoutent 2972 titres de périodiques anciens, 6000 cartes géographiques (en cours d'inventaire), 743 cahiers William Ponty (travaux de vacances des élèves de l'école qui formait les cadres coloniaux), et 7585 dossiers documentaires (fruit des missions des chercheurs, d'une valeur informationnelle importante). La littérature grise reste un aspect important de l'IFAN

en tant qu'Institut de recherche, mais elle n'est plus versée dans le fonds de la bibliothèque ou du service documentaire. L'IFAN ne possédant pas d'archives contemporaines, il n'y aura pas de traces des travaux des chercheurs équivalentes aux dossiers documentaires. Cette littérature grise n'est ni inventoriée, ni traitée, ni classée, et elle n'est utilisée que par une minorité.

Ce fonds est essentiellement patrimonial et d'un très faible taux de renouvellement : environ 200 entrées par an dont 80% sont des dons, soit un taux de renouvellement de 0.8%.

Les collections sont réparties en deux classements : systématique par discipline et par format pour le fonds ancien (fonds Théodore Monod), par format et ordre d'entrée pour le nouveau fonds.

Distinct de la bibliothèque, le service audiovisuel dispose de 60 000 photos, 7 600 diapositives, 63 films ethnographiques, 121 bandes sonores, et 150 78 tours.

Nécessitant des conditions de conservation particulières, un documentaliste spécialisé gère ce fonds, qui réponds à des modalités de communication tout à fait indépendantes de la bibliothèque, ne permettant pas d'établir une complémentarité entre supports.

La principale difficulté rencontrée par la BIFAN depuis de nombreuses années a été la dispersion de ses collections. En effet, un système de « prêt permanent » était accordé aux chercheurs, qui emportaient ainsi une part importante (évaluée à 300 documents) du fonds dans leur laboratoire. Chacun possède une petite bibliothèque spécialisée dont les ouvrages ne sont pas traités. Ils en assurent le renouvellement sur leurs propres crédits et la désaffection des chercheurs à l'égard de la bibliothèque ne fait ainsi que s'accroître. Dans le même esprit, le laboratoire d'islamologie conserve 1400 manuscrits qui ne bénéficient pas d'un traitement bibliographique.

Les collections de la BUCAD comptent environ 350 000 monographies, et 1581 titres de périodiques vivants reçus, dans les disciplines des différentes facultés : Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Techniques, Sciences Economiques et Juridiques, et Médecine et Pharmacie. Dans le cadre de la réhabilitation, 130 000 de ces ouvrages vont être mis en libre accès, expérience nouvelle pour les bibliothèques universitaires du Sénégal.

La bibliothèque des facultés de droit et d'économie compte environ 16 000 monographies, dont seulement 3000 sont recensées et utilisables. Elle possède également 793 mémoires et 93 thèses. La structure n'ayant pas de budget, toutes les entrées se font par dons. Elle dispose théoriquement d'un budget de 2 millions de francs CFA (20 000 FF) qui est englobé dans celui de la section de droit, mais qui n'est jamais attribué. En ce qui concerne la collection de périodiques, il s'agit essentiellement de titres morts : 25 titres vivants sur un total de 126 titres. Les quelques dons ponctuels ne permettent pas de constituer une collection. Dans le cadre du programme « Bibliothèque minimale », l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) fait parfois don d'une année entière d'un titre ou plusieurs de périodiques datant d'un à deux ans.

Au 31 décembre 1999 la bibliothèque de l'UGB (Université Gaston Berger) de Saint-Louis possédait 12 899 monographies en lettres et sciences humaines, 4 451 en droit, 4 604 en mathématiques et informatique, et 4 346 en économie soit un total de 26 300 ouvrages (cf annexe 11). A cela s'ajoutent 116 titres de périodiques acquis grâce au programme "Bibliothèque minimale" de l'AUF et au programme PAES. Une dizaine de journaux d'information sont acquis sur les fonds de l'Université. L'acquisition d'un logiciel spécialisé est à l'étude pour le traitement des périodiques.

3.2. Mode d'accès et utilisation des collections

La plupart des bibliothèques étudiées ne proposent pas d'accès libre aux ouvrages : les bibliothèques des universités sénégalaises n'ont pas eu pour le moment les moyens matériels de le mettre en œuvre.

Cependant, dans le cadre de la réhabilitation, il est prévu de mettre 130 000 monographies en accès libre à la BUCAD, et les 10 dernières années reliées ainsi que l'année en cours pour les périodiques. Jusqu'à sa réfection, la bibliothèque fonctionnait en sections disciplinaires, qui correspondaient aux différentes facultés : médecine, sciences, lettres, droit. Le classement des ouvrages en magasin s'établissait selon ces disciplines (une lettre pour chacune d'entre elle) puis par format et ordre

d'entrée. Désormais, les monographies en libre accès seront présentées selon la classification décimale de Dewey, séparées en 2 pôles : médecine - sciences, droit - lettres. Les ouvrages choisis pour le libre accès l'ont été sur des critères d'utilisation (forte demande), de contenu (manuels et ouvrages de base), et d'actualité (date d'édition). Cependant, ce dernier aspect va peut-être être remis en cause pour étoffer les rayons. Les périodiques en libre accès seront présentés par ordre alphabétique de titre, toutes disciplines confondues. Les ouvrages qui restent en magasin seront cotés par format et ordre d'entrée, selon des tranches numériques qui distinguent les 2 pôles (DL, MS) ; les thèses, dont le dépôt est obligatoire, porteront l'indication TH et un code de discipline. L'informatisation de la totalité des collections est en cours de réalisation depuis la mise en place du SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) GEAC Advance et le catalogue sera consultable dans un premier temps sur des postes d'OPAC, puis sur l'Internet. Les statistiques d'utilisation des collections de la BUCAD n'ont pu être réalisées ces deux dernières années en raison des perturbations entraînées par la réhabilitation, cependant, 60 % des étudiants y étaient inscrits en 1999, mais seuls 10% des enseignants – chercheurs .

A la bibliothèque de l'IFAN, Les utilisateurs disposent de plusieurs fichiers pour la recherche des documents : alphabétique auteurs, matières, titres de périodiques, usuels, et les articles de périodiques dépouillés peuvent être trouvés au nom de l'auteur dans le fichier des monographies. Cependant, ces fichiers ne reflètent plus les collections dans la mesure où aucun récolement n'a été effectué depuis de nombreuses années. Les bibliothécaires en sont venus à constituer un "fichier des ouvrages supposés perdus", qu'ils alimentent au fil des constatations de disparition. A ces fichiers papiers viennent s'ajouter deux bases de données réalisées sur le logiciel gratuit fourni par l'UNESCO, CDS-ISIS, pour les fonds spécifiques des cahiers William Ponty et des dossiers documentaires. Une autre est en cours pour les mémoires et les thèses. Ils ne sont pour l'instant pas accessibles au public faute de poste de consultation. La documentation consultée reste en majeure partie des monographies : 70 à 75% sur les années 1997, 1998, 1999, contre seulement 25 à 30% de périodiques. Ceci peut bien sûr s'expliquer par la difficulté de la bibliothèque

à offrir une collection de périodiques récents. Ceux qui sont utilisés le sont essentiellement par intérêt historique.

La totalité des ouvrages de la bibliothèque de droit et d'économie est en magasin, ainsi que la majorité des périodiques, à l'exception de quelques titres accessibles dans une salle réservée aux enseignants – chercheurs. Les utilisateurs ont à leur disposition deux fichiers papiers pour le droit (auteur, matière), et deux pour l'économie.

Cependant, l'absence de machine à écrire depuis trois ans empêche de réaliser les fiches qui permettraient de les mettre à jour. Le bibliothécaire réalise donc des listes de nouvelles acquisitions à chaque arrivage et les affiche à côté des guichets. Ces listes ne sont ni cumulatives et ni conservées, et il n'existe pas de liste des titres de périodiques disponibles. La bibliothèque enregistre une moyenne de 200 utilisateurs par jour, et 200 documents communiqués. Les statistiques suivantes, établies pour l'année 1999, témoignent de la sous utilisation des collections :

Pourcentage annuel des prêts (nombre de documents prêtés/population desservie) x 100 : $(2600/6263) \times 100 = 415\%$, le taux recommandé étant de 500%.

Proportion d'utilisateurs actifs (nombre de personnes ayant un document en prêt un jour donné) : (nombre d'utilisateurs ayant un document en prêt/nombre total d'utilisateurs) x 100 : $153/6263 \times 100 = 0.23\%$ ¹.

La quasi totalité des collections de la bibliothèque de Saint-Louis est conservée en magasin, à l'exception de quelques usuels en accès semi – direct. On trouve deux fichiers manuels, un pour les auteurs, l'autre par matières. Cependant, une partie du fonds a été enregistrée sur une base de données CDS – ISIS dont l'accès public est en projet, le câblage étant déjà réalisé.

La bibliothèque a enregistré 39 170 entrées en 1999, en baisse par rapport à 1998 (48 975 entrées) avec une moyenne de 207 entrées journalières. Une moyenne de 95 documents sont communiqués par jour, ce qui est peu en regard du nombre d'entrées (cf annexe). Il semblerait donc que la bibliothèque soit avant tout une salle de travail

¹ KANTE, Mariam : Satisfaction des usagers : étude comparative des bibliothèques de l'ENAM et de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD, Dakar, EBAD, Mémoire, 2000, 99p.

pour un bon nombre d'étudiants, ce qui s'explique par les conditions de logement de cette population (chambres universitaires collectives).

II Evaluation des collections

Il a semblé nécessaire à la projection des évolutions possibles pour une satisfaction des enseignants – chercheurs, de procéder à une analyse des collections telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, mais aussi telles qu'elles se constituent. Afin de réaliser cette étude, différentes méthodes ont été retenues, qui ont permis de dégager quelques tendances.

1. Méthodologie

1.1. Choix des méthodes

La même démarche n'a pu être suivie dans tous les établissements et ce, en fonction de leurs caractéristiques (taille des collections par exemple), ou de leur actualité (réhabilitation et aménagement). L'étude des collections à proprement parler a été complétée par une observation des procédures d'acquisition qui visait à connaître le mode de constitution des collections, et surtout, les difficultés rencontrées. Par exemple, les délais de livraison, véritable handicap pour l'actualité des ouvrages censés renouveler les collections, ou encore les délais de paiement qui provoquent la désaffection des fournisseurs, et ainsi, la difficulté à réaliser des budgets déjà très faibles.

1.2. Analyse des registres ou des échantillons : contraintes et objectifs

L'analyse d'un échantillon d'ouvrages avait pour but d'évaluer l'état des documents, la provenance éditoriale et linguistique. Selon les recommandations de Bertrand

Challenge² il a été effectué dans la mesure du possible, une étude de 10 % de la collection, ou d'une discipline choisie dans le cas de Saint-Louis. A la BIFAN, 300 ouvrages du nouveau fonds ont été consultés sur les 23 000 de la collection. Dans la mesure où la désaffection des chercheurs est essentiellement due au manque de renouvellement des collections, reproche rapidement constaté au cours des entretiens, alors que les collections anciennes leurs sont connues et constituent même parfois la raison essentielle de leur utilisation de la bibliothèque, notre attention s'est concentrée sur le nouveau fonds et son actualité. Il était également important de pouvoir dégager la proportion d'ouvrages dans la collection se rapportant spécifiquement à l'Afrique. En effet, étant donné la mission de l'Institut et de la bibliothèque, la couverture de ce type de production scientifique est à prendre en compte de manière plus spécifique que pour les autres établissements. Le même travail effectué à la bibliothèque de droit et d'économie a essentiellement permis de constater l'effet de l'absence totale de budget sur les collections : mauvais état de documents très utilisés, ni réparés ni remplacés, et que le personnel ne peut se résoudre à désherber au vu de la demande.

Ce type d'analyse d'un échantillon dans les magasins n'a pas été mené à l'université de Saint-Louis et à la BUCAD. Dans la première, il s'est vite révélé superflu étant donné le bon état des collections, récentes, équipées et entretenues de cette jeune bibliothèque. De plus, les informations complètes données par les registres ont permis de recueillir les données souhaitées. Ce sont des contraintes matérielles qui n'ont pas permis de réaliser ce travail à la BUCAD. En effet, étant donné l'aménagement en cours du libre accès, une grande partie de ces collections se trouvaient dans des cartons. Les méthodes choisies pour ce cas particuliers sont présentées dans la partie suivante.

L'analyse des registres d'entrée a permis de dégager quelques aspects supplémentaires. Effectués sur les trois dernières années, les registres permettent de définir l'ancienneté des documents au moment où ils sont inclus dans la collection. Si cette donnée peut paraître aléatoire en raison de la nécessité d'achats rétrospectifs, elle s'avère tout de même probante dans le contexte sénégalais dans la mesure où

² Bertrand CALLENGE : Conduire une politique documentaire ; Paris, Editions du cercle de la librairie, 1999, 386 p. Collection Bibliothèques.

d'une part, les dons ne participent pas forcément à l'actualisation souhaitée des collections, et d'autre part les délais de fourniture sont pénalisants. De plus, les registres permettent également d'établir la proportion des achats et des dons, révélatrice de la politique de collection susceptible d'être mise en œuvre par l'établissement dans ces conditions. Pour des raisons matérielles, il a été choisi d'analyser uniquement les registres concernant les collections en sciences économiques à la bibliothèque de Saint-Louis. Etant donné le volume des acquisitions, il aurait été impossible de le réaliser pour l'ensemble des disciplines.

1.3. Le cas particulier de la BUCAD

Etant donné l'actualité de cet établissement, réhabilitation, aménagement du libre accès, donc déplacement et reclassement des ouvrages, il n'a pas été possible d'effectuer une analyse d'un échantillon. De même, la plupart des registres d'entrées n'étaient pas accessibles pour cause de déménagement. De plus, ces analyses n'auraient pas permis de dégager les caractéristiques des collections qui vont être mises à la disposition des usagers. En effet, l'objectif d'actualisation des collections et la nouveauté de l'accès libre ont conduit à leur refonte, par un désherbage et par de gros volumes d'acquisitions. Ainsi, nous avons choisi de rassembler des informations sur les différentes actions menées sur les collections ces dernières années : désherbage, volume et répartition disciplinaire des commandes de documents. Cependant, dans le cas du désherbage, les seules informations qui ont été recueillies laissent penser qu'il n'aura pas vraiment contribué à un renouvellement. En effet, un économiste envoyé par la Banque Mondiale pour examiner les collections dans le cadre du financement du nouvel établissement, avait suggéré l'élimination de toute la collection, exceptés les ouvrages patrimoniaux, et sa reconstitution totale sur des bases nouvelles. Cependant, les professionnels de la BUCAD n'ont pu se résoudre à cette solution et ont procédé à un désherbage. Mais, mené par chaque conservateur alors responsable de section, les critères d'élimination n'ont pas été formalisés et écrits, et seuls des rapports partiels, qu'il n'a pas été possible de consulter, ont été établis. Il n'y a pas eu non plus de chiffrage des ouvrages éliminés. On évalue cependant leur nombre à environ 4000, proportion très faible par rapport à la solution

préconisée par la Banque Mondiale. Le manque de pratique du désherbage et la réticence à éliminer un patrimoine, même obsolète, peut se comprendre par rapport à la situation de pénurie financière à laquelle la BUCAD a longtemps du faire face. Elle rend difficile l'adoption d'une autre logique que celle de l'accumulation, qui passerait par la destruction de documents difficilement acquis.

2. Résultats et analyses

2.1. Caractéristiques des collections

La bibliothèque de Saint-Louis peut comptabiliser 26 300 ouvrages en 2000. Il n'était pas matériellement possible d'analyser 10% de cette collection, il a donc été choisi de se concentrer sur le domaine des sciences économiques à partir des registres d'entrées de ces trois dernières années.

Année	Nombre de titres entrés	Nombre d'exemplaires entrés	Nombre moyen d'exemplaires par titre
1998	107	261	2
1999	206	535	2.5
2000	195	334	2

On peut constater qu'il s'agit d'une politique d'achat d'exemplaires multiples, dans la mesure où ils sont pour l'essentiel composés de manuels de premier cycle.

Année	Ancienneté des ouvrages acquis	Ancienneté des achats	Ancienneté des dons
1998	3 ans	4 ans	2 ans
1999	6 ans	6 ans	Pas de dons
2000	7 ans	5 ans	8 ans

L'année 2000 montre un accroissement de l'ancienneté des ouvrages achetés. Ce phénomène peut être dû à la nécessité pour cette jeune bibliothèque (créée en 1990) d'effectuer des achats rétrospectifs afin de constituer un fonds de base. On constate d'ailleurs qu'il s'agit essentiellement d'ouvrages concernant spécifiquement l'Afrique, édités chez Karthala et L'Harmattan.

Année	Ouvrages de plus de 10 ans	Ouvrages entre 5 et 10 ans	Ouvrages de moins de 5 ans
1998	0.9%	11.3%	87.7%
1999	8.7%	43.6%	47.6%
2000	27.7%	24.1%	48.2%

Cette répartition plus précise vient nuancer le constat effectué grâce à l'ancienneté des ouvrages acquis. En effet, on remarque tout de même qu'une nette majorité des ouvrages ont moins de cinq ans, ce qui dénote la volonté de constituer un fonds d'actualité.

Année	Afrique	Pays francophones	Pays anglophones
1998	0.9 %	69.1 %	29.9 %
1999	0 %	76.6 %	20.4%
2000	1.5 %	72.3 %	26.15 %

La faible proportion d'ouvrages édités en Afrique s'explique, une fois de plus, par la faible production de niveau universitaire, surtout dans le domaine spécialisé des sciences économiques. On remarque en outre qu'il s'agit d'un fonds d'origine essentiellement francophone, les quelques ouvrages anglophones semblant être plutôt destinés aux étudiants de deuxième cycle.

Les chiffres suivants recensent les ouvrages concernant spécifiquement l'Afrique. Ils sont cependant à relativiser dans la mesure où ils ont été élaborés à partir des registres d'entrées, qui signalent simplement le titre et l'éditeur. Ces données ne sont pas toujours suffisantes pour déterminer le sujet de l'ouvrage. Ces chiffres peuvent donc être légèrement revus à la hausse.

Année	Ouvrages concernant l'Afrique
1998	29.9 %
1999	12.1 %
2000	10.8 %

La proportion reste correcte, compte tenu de la production. On remarquera d'ailleurs une volonté d'acheter systématiquement les ouvrages produits par les éditions Karthala et L'Harmattan concernant tous les aspects de l'économie africaine.

L'étude des registres d'entrées de la bibliothèques des facultés de droit et d'économie sur les 3 dernières années, dans la mesure où les acquisitions s'effectuent essentiellement par don, montre que les ouvrages entrés ne participent pas forcément à l'actualisation de l'offre documentaire. En effet, en 1999, les ouvrages de plus de 10 ans représentent jusqu'à 55% des entrées, et seulement 28.2% des ouvrages ont moins de 5 ans :

Année	titres entrés	+ de 10 an	<5 et 10 ans>	- de 5 ans	Rapport date édition/date d'achat
1998	320	34 %	36.8%	29.1%	9 ans
1999	398	55%	16.8%	28.2%	16 ans
2000	180	9.4%	37.7%	52.7%	5 ans

L'analyse de la provenance éditoriale des ouvrages révèle une très forte proportion de documents édités en France. En la matière, les choix de la bibliothèque sont évidemment dépendants de l'offre, très réduite pour la documentation universitaire produite par des maisons d'édition africaines:

Année	Edités en France	Edités en Afrique	Autres pays
1998	94.4%	3.4%	2.2%
1999	95.7%	1.7%	2.6%
2000	82%	1.1%	6%

Cas particulier du don effectué par l'Université de Bordeaux IV :

	Nombre d'ouvrages	Plus de 10 ans	<5 et 10 ans>	Moins de 5 ans	Rapport date édition/date entrée
Don de Bordeaux IV	319	67.4%	9.4%	23.2%	18 ans
Entrées hors don de Bordeaux IV	79	5%	46.8%	48.2%	5 ans

Ce don constitue la majorité des entrées de l'année, cependant il représente également la quasi totalité des ouvrages de plus de 10 ans. D'autre part, l'ancienneté des ouvrages donnés est largement supérieure à celui des autres entrées. On peut donc s'interroger sur l'intérêt de la bibliothèque à accepter de tels dons qui, s'ils augmentent quantitativement son fonds, ne sont pas forcément d'un quelconque intérêt pour ses usagers.

Le rapport entre la date d'édition et la date d'entrée des ouvrages permet d'établir un « âge moyen » des documents acquis. Cependant, l'intérêt de cette donnée est à relativiser pour l'IFAN. En effet, en tant que bibliothèque patrimoniale, l'intérêt de dons ou d'achats de documents anciens est indéniables pour la BIFAN, dont les entrées ont pourtant une ancienneté de 4 ans en 1998 et en 1999. Afin de compléter ces données, l'étude d'un échantillon de 300 ouvrages du nouveau fonds, qui en compte 23 000, a permis de dégager quelques caractéristiques. La première, comme dans les autres bibliothèques étudiées, est l'importance des ouvrages en langue française (76.3%), ce qui n'a rien de surprenant dans un pays francophone. On

remarque cependant une plus grande diversité des langues que dans les bibliothèques centrales, notamment grâce à la présence d'ouvrages provenant de pays africains lusophones (Angola). 11% des ouvrages sont édités en Afrique, une moyenne plus élevée elle aussi que celle constatée dans les autres établissements, et 60.6% des ouvrages concernent spécifiquement l'Afrique. Il semblerait donc que malgré une grande dépendance à l'égard des dons, mode d'acquisition peu contrôlé, la spécificité du fonds documentaire de la BIFAN subsiste. Le faible taux d'accroissement des collections, qui ne peut bien sûr suivre le rythme de la production éditoriale, surtout dans les domaines scientifiques, pourrait être la cause essentielle de la désaffection des chercheurs, plus que l'éloignement du fonds par rapport aux missions de l'Institut.

Il n'a pas été matériellement possible de procéder à une analyse des fonds de la BUCAD. En effet, le personnel venant juste d'intégrer le nouveau bâtiment, de nombreuses données étaient encore dans les cartons. Les chiffres présentés ici proviennent donc d'un mémoire de 2^e cycle de l'EBAD réalisé par Bernard DIONE, aujourd'hui conservateur responsable du service du développement des collections à la BUCAD. Ils permettent de déterminer les caractéristiques des collections avant la réhabilitation et seront complétés dans la partie suivante par les volumes des dernières acquisitions.

Sections	Droit	Lettres	Médecine	Sciences	Informatiq	Total
Ouvrages et brochures	49 092	92 989	41 009	35 141	382	218 612
Thèses et mémoires	1 493	2 373	63 370	6 368	-	73 604
Manuscrits	-	32	-	-	-	32
Cartes et plans	-	72	-	-	-	72
Microfilms	26	75	77	-	-	179
Microfiches	448	895	175	179	-	1 697
Diapositives	-	-	84	-	-	84
Disques	-	35	-	-	-	35
Disquettes	-	6	-	-	100	106
Cédéroms	1	-	22	3	19	45
Video-cassettes	-	-	-	9	-	9
total	51 060	96 478	104 737	41 700	482	294 475

A ces chiffres s'ajoutent 494 titres de périodiques vivants et plus de 500 titres de périodiques sur cédéroms. Nous verrons grâce au volume des acquisitions effectuées ces dernières années à quel point le programme de réhabilitation va permettre le renouvellement des collections. De plus, le mode d'acquisition a également beaucoup changé : en 1994, 97.3% des ouvrages étaient acquis par don qui, selon B. DIONE, « suivent une évolution régie par le seul hasard. Ils sont presque impossibles à planifier. Donc, on peut penser qu'ils ne peuvent être le principal mode d'acquisition pour une politique documentaire rigoureuse et cohérente ».

2.2. Taux d'accroissement

Le taux d'accroissement des collections de la BIFAN pour l'année 1998 a été établi comme suit :

nombre d'ouvrages entrés/nombre d'ouvrages total x 100

$$(138/50\ 000) \times 100 = 0.27\%$$

Cependant, si l'on considère ce taux sous l'angle du renouvellement et de l'actualité des collections, il semble nécessaire d'exclure de ce calcul le fonds ancien d'une valeur patrimoniale, ce qui donne les chiffres suivants : $(138/23\ 000) \times 100 = 0.6\%$, ce qui reste cependant très faible. Une légère amélioration en 1999 permet d'atteindre 0.71% (fonds ancien exclu). Dans la mesure où la BIFAN a une vocation patrimoniale, il n'y a pas de désherbage, donc pas d'ouvrages à soustraire de la collection totale pour obtenir le taux qui témoigne plus de l'accroissement que du renouvellement. De plus, outre les difficultés à réaliser un budget déjà modeste, de part sa fonction patrimoniale, la bibliothèque doit en consacrer la moitié à la reliure des ouvrages anciens afin d'en assurer la conservation. Ainsi, sur un budget théorique de 2 millions de francs CFA (20 000 FF), un million (10 000 FF) était destiné à la reliure, et 1 million aux acquisitions, sur lequel seuls 600 000 francs CFA ont pu être réalisés, soit 6000 FF.

Année	Nombre de titres entrés	Achats	Dons	Dépôt légal
1998	138	4.4%	42%	53.6%
1999	165	6.6%	93.4%	0%

La BUCAD a enregistré l'entrée de 2051 unités bibliographiques en 1999, et 1088 titres de périodiques (imprimés et électroniques) vivants acquis sur le budget de la bibliothèque. Elle disposait d'un budget de 100 670 000 francs CFA (soit 1 million 006 700 FF) dont un tiers a été dévolu aux dépenses documentaires, pour l'essentiel consacrées aux abonnements de périodiques. L'achat des monographies a été effectué sur les crédits alloués par la Banque Mondiale au titre du PAES. Le budget reste cependant largement en deçà des normes internationales de l'UNESCO qui fixent à

5% du budget total d'une université la part à consacrer à la documentation, le budget de l'UCAD étant de 9 milliards de francs CFA en 1999 (soit 90 millions de FF). Les bibliothèques de départements, de facultés ou d'instituts ne disposant pas toutes d'un budget propre, l'ensemble des fonds réunis représente moins de 1% du budget de l'université.

Le renouvellement des collections a constitué un volet important du projet de réhabilitation, il vise à reconstituer le patrimoine documentaire de l'université, devenu obsolète et insuffisant. En 1998 et 1999, un total de 313 668 670 francs CFA (soit 3 millions 136 686 FF) a été dépensé pour l'achat de documents. Cette somme a permis d'acquérir 4877 titres (7962 exemplaires) répartis entre les différentes instances documentaires comme suit :

Etablissements	Nombre de titres	Nombres d'exemplaires
Bibliothèque fac des sciences et techniques	14	42
IFAN/CAD	53	53
ESP/Dakar	20	20
ESP/Thiès	155	155
Bu/Sciences	44	351
Fac de Droit et sciences éco BU section droit	316	432
Lettres	532	881
Médecine-Pharmacie Faculté de médecine IPS et IOS = INSEPS	266	660
Total (ouvrages)	1400	2594
Cédéroms	18	18

Commandés en 1997, ces ouvrages ont été réceptionnés le 29 octobre 1999.

1998-1999, pour les bibliothèques des Facultés et des Instituts :

Etablissement	Nombre de titres	Nombre d'exemplaires	Montant estimé en CFA
ESP Thiès	145	151	
ESP Dakar	253	257	
INSEPS	91	200	
CESTI	81	133	
Faculté de médecine	85	85	
IFAN	293	301	
CLAD	110	182	
EBAD	94	380	
ENS	53	258	
Faculté des sciences juridiques	88	237	
Odonto-stomatologie	62	62	
Institut de pédiatrie sociale	68	74	
Sous-Total A	1423	2320	53 149 872

Pour la bibliothèque centrale :

Disciplines	Nombre de titres	Nombre d'exemplaires	Montant estimé en f CFA
Sciences juridiques et économiques	521	736	36 738 840
Sciences et techniques	161	930	
Référence	297	291	102 170 343
Informatique	264	264	6 601 200
Sciences humaines et sociales Littérature	101	103	3 108 298
Sciences et médecine	707	998	61 858 543
Sous-total B	2051	3322	207 368 926

On obtient un total de 3474 titres commandés (5642 exemplaires) en 1998-1999, pour un montant de 260 368 926 francs CFA (soit 2 millions 605 187 FF). L'objectif est d'atteindre un niveau de renouvellement moyen de 8000 ouvrages par an. Pour l'année 2000, une commande a été déposée en mars auprès du PAES :

Disciplines	Nombre de titres	Montant estimé en CFA
Sciences juridiques et économiques	1239	54 798 200
Médecine et sciences	1138	57 806 800
Sciences humaines et sociales	2071	104 720 945
Total	4448	217 325 945

La bibliothèque des facultés de droit et d'économie est un exemple de l'absence totale de moyen et de budget propre. Ainsi, la collection de droit s'accroît uniquement par don, les derniers achats remontant à 1994, et les quelques achats effectués en économie le sont par le doyen sur le budget global de la section, ou par l'amicale des étudiants. Ces achats sont réalisés en concertation avec les bibliothécaires qui fournissent les références et répercutent les demandes des usagers. Les taux d'accroissement pour les années 1997, 1998, 1999 sont les suivants : 486 entrées soit 3.19% du fonds, 619 entrées soit 2.94%, 429 entrées soit 2.62%. Sur 3 ans, ces chiffres représentent un accroissement du fonds de 3.25%, nettement insuffisant pour des disciplines qui évoluent autant que le droit et l'économie.

Bénéficiant d'une situation financière plus favorable, la bibliothèque de Saint-Louis peut procéder à des acquisitions plus régulières. Ainsi, la proportion de dons et d'achats se répartit comme suit par disciplines pour l'année 1999 :

	Dons	Achats	Total
Lettres	252	179	431
Droit	71	1	72
Mathématiques	0	1048	1048
Economie	0	595	595
Total	323	1823	2146

La bibliothèque peut donc procéder à une réelle planification de sa politique d'acquisition, en tenant cependant compte des délais de livraison qui pénalisent l'actualisation des collections, puisqu'il faut compter entre 6 mois et un an entre une commande et sa livraison.

Au titre de l'année 2000, on peut distinguer deux types de commandes . Celle effectuée sur les fonds accordés par le PAES a été déposée en juin 2000 et composée comme suit : 523 ouvrages en lettres, 4757 en économie, 2447 en droit, 4269 en mathématiques, et 2285 en gestion, soit un total de 14 281 documents. La disparité des volumes affectés à chaque discipline tend à rééquilibrer la collection existante. La contribution du PAES s'élève à 120 millions de francs CFA (soit 1 million 200 000 FF). Une autre commande a été effectuée sur le budget affecté à la documentation par l'université : 294 ouvrages en lettres, 220 en sciences juridiques, économie et gestion, et 441 en mathématiques, pour un total de 121 800 FF.

2.3. Forces et faiblesses

La plupart des pays d'Afrique Noire francophone bénéficient de l'accord international de 1948 (conférence générale de l'UNESCO) qui prévoit la suppression des taxes sur les livres, les publications et documents à caractère éducatif³. Cependant les taxes douanières s'exercent toujours sur les matières premières de fabrication du livre. De plus, l'édition africaine connaît, pour des raisons financières, des moments d'inactivité, donc d'improductivité, qui rendent le livre africain rare et cher. La

production éditoriale africaine au Sénégal restant très faible, les bibliothèques ont essentiellement recours à la production étrangère pour s'approvisionner, ce qui est particulièrement problématique dans la mesure où son coût a doublé avec la dévaluation du franc CFA en 1994.

A la BIFAN, la réduction des budgets a entraîné un retard par rapport à la communauté scientifique internationale, dont la conséquence directe a été l'obsolescence des outils de gestion qui a généré une sous exploitation du potentiel documentaire, mais aussi une sous-utilisation des compétences pour la réalisation de produits documentaires ou de travail sur des fonds complémentaires comme ceux de la bibliothèque et du service audiovisuel. En effet, le fait que ces deux services et le service des publications, qui jouent tous un rôle dans la diffusion de l'information ne fonctionnent pas en réseau participe à la non-visibilité des activités, notamment documentaires, de l'Institut. Cependant, un autre préalable indispensable à la résolution des difficultés serait de résoudre la non maîtrise des collections par un inventaire. De plus, la BIFAN dessert une communauté hétérogène de chercheurs qui développent des besoins et des comportements d'information spécifiques aux différentes disciplines de l'Institut.

Il est plus difficile d'évaluer les forces et faiblesses des collections de la BUCAD par rapport au public qu'elle va desservir étant donné les grandes modifications qui viennent d'être réalisées. Cependant, la difficulté majeure que peut rencontrer l'établissement consistera dans les années à venir à pouvoir maintenir les capacités documentaires aujourd'hui réalisées grâce au financement de la Banque Mondiale. Contrairement aux autres établissements étudiés, la bibliothèque de l'université de Saint-Louis a essentiellement des difficultés à satisfaire les besoins des enseignants – chercheurs en matière de documentation ancienne, notamment de périodiques. Cette situation est logique étant donné la date récente de création de l'université, mais cette difficulté sera difficilement surmontable pour la bibliothèque, qui aura du mal à assurer à la fois le maintien de l'actualité de ses collections et des achats rétrospectifs conséquents.

³ Abdou Karim, DIALLO : Le livre en Afrique Noire francophone ; Villeurbanne, ENSB, 1982.

III Les perspectives d'évolution

1. Le fonctionnement en réseau

En 1992, le SCD est créé à l'université de Dakar. Il constitue la première étape d'une réflexion sur un fonctionnement en réseau qui vise à améliorer la constitution des collections et les services rendus aux usagers. Dans la mesure où cette nouvelle organisation contribuera à l'amélioration de l'offre documentaire globale, on peut espérer qu'il réponde en partie aux besoins actuellement non satisfaits des enseignants – chercheurs.

1.1. Acquisitions

Dans le cadre du SCD, et pour rationaliser les budgets affectés à la documentation, il a été décidé et conduit une concertation pour la sélection des documents afin de composer des listes communes d'acquisitions. Depuis 3 ans, avec le début du programme du PAES, les bibliothèques associées fournissent une liste de suggestions par an. A la BIFAN elle est élaborée par le bibliothécaire chargé des monographies. Ces commandes entrent dans le cadre du financement par la Banque Mondiale pour le renouvellement des collections, qui concerne l'ensemble des instances universitaires de documentation du Sénégal. La BUCAD établit la répartition du budget global entre les différents centres documentaires.

En ce qui concerne les budgets propres de l'université, chaque structure de documentation est confrontée au retard dans le règlement des bons d'engagement souscrit par l'université. Ce problème a conduit de nombreux fournisseurs à ne plus vouloir les accepter.

Une attitude quelque peu attentiste a pu être constatée dans plusieurs établissements en matière d'acquisitions. En effet, le fait de dépendre des dons génère un réflexe d'acceptation d'ouvrages non pertinents par rapport à la mission de l'établissement. C'est le cas pour des manuels scolaires donnés à la BIFAN et conservés dans un

fonds de recherche. Les dons pourraient, au même titre que les achats, faire partie intégrante d'une politique d'acquisition qui définit des critères d'acceptation des ouvrages en fonction de la spécificité de la structure. D'un point de vue relationnel, si la sélection est argumentée dans un sens professionnel, il ne semble pas y avoir de raison de craindre incompréhension ou mécontentement chez le donateur, d'autant plus s'il s'agit d'une institution documentaire. La fourniture d'une liste des ouvrages proposés avant leur envoi effectif, pratique répandue dans les bibliothèques françaises notamment, pourrait être un gain pour les deux structures : économie de frais d'envois pour le donateur, et économie de frais de traitement et de conservation pour le receveur. De plus, l'intégration de cet aspect des acquisitions pourrait aussi être inclus dans le fonctionnement en réseau en terme de complémentarité documentaire, et donné lieu à une meilleure répartition dans les établissements du SCD.

La réflexion en matière de fonctionnement en réseau s'illustre à la BUCAD par une réorganisation complète du mode de fonctionnement. En effet, des services techniques calqués sur les différentes étapes du processus de gestion de l'information, quels que soient la discipline et le support, ont remplacé les anciennes sections disciplinaires correspondant aux facultés, qui avaient tendance à générer une fragmentation des collections. La création d'un service du développement des collections est l'illustration de cette volonté de vision d'ensemble. Ce service a en effet pour mission d'élaborer et de suivre la politique de la bibliothèque centrale en matière de collections, mais aussi d'assurer la relation avec les bibliothèques membres du SCD dans le cadre de commissions sectorielles et de commissions scientifiques consultatives qui participent à la rationalisation des acquisitions. La création d'un comité du développement des collections a aussi pour but de suggérer des priorités en vue du développement concerté des collections de la bibliothèque centrale et des bibliothèques du SCD.

Les établissements documentaires de l'Université de Saint-Louis ne fonctionnent pas encore dans le cadre d'un SCD, mais nous avons cependant pu voir que des pratiques de coopération en matière d'acquisitions, et surtout de répartition du type de collections constituées ont cours depuis plusieurs années.

1.2. Traitement

Les bases de données élaborées par la BIFAN ne sont pas normalisées : faute de moyen humain pour traiter l'ensemble du fonds, il a été choisi de procéder par tranches constituées des différents fonds spécialisés, et un modèle de bordereau de catalogage est élaboré pour chaque base, en fonction du type de document. A terme, ce manque de normalisation rendra problématique l'éventuelle fusion de ces bases dans le cadre d'une informatisation du catalogue et d'un fonctionnement en réseau . Les pratiques d'indexation révèlent la même absence de normalisation et de référence à un langage normalisé et unique. Les bibliothécaires s'inspirent de plusieurs répertoires.

Dans ce contexte, qui a également été constaté à la bibliothèque des facultés de droit et d'économie, la BUCAD a opté pour un catalogage centralisé. Ainsi l'ensemble des collections apparaîtra à l'OPAC avec la localisation, ce qui permettra un accès facilité à l'information même si toutes les bibliothèques du SCD ne bénéficient pas de l'extension du SIGB dans les années à venir et que les opérations de consultations ou de prêt resteront manuelles.

La même absence de normalisation en matière d'indexation a été constatée à Saint-Louis où le bibliothécaire s'inspire de plusieurs répertoires, et où il n'existe apparemment pas d'échange sur les modalités de classement et de traitement bibliographique des documents avec les bibliothèques de sections.

1.3. Un catalogue commun

L'absence de pratiques normalisées constatée dans les bibliothèques de sections et d'instituts risque de compliquer l'harmonisation du réseau en matière de catalogue. En effet, la pratique des « formats maisons » de catalogage sur les différentes bases CDS-ISIS réalisées à la bibliothèque de la section de droit comme à la BIFAN limite la possibilité d'échange de notices dans le cadre d'un réseau commun, et compliquera la mise en place d'un catalogue partagé. C'est peut-être dans cette optique que la BUCAD a opté pour la solution du catalogage centralisé pour tous les nouveaux documents. Cependant, la récupération des notices existantes restera problématique et

ralentira certainement le processus de rétroconversion s'il est envisagé. Conscient de cette difficulté, le bibliothécaire de la BIFAN plaide auprès de son autorité de tutelle, la direction de l'institut, pour obtenir les moyens de mettre en œuvre une harmonisation des méthodes et outils de traitement documentaires par l'acquisition des instruments permettant une indexation normalisée et d'un logiciel documentaire. Dans le cadre d'un réel fonctionnement en réseau et pour aboutir à une complémentarité documentaire cohérente, l'éventuelle redistribution de collections rencontrerai des réticences, même si, comme le déclare Amadou Anta SAMB, « une répartition judicieuse des collections entre les différentes bibliothèques du SCD est souhaitable. L'intérêt est de mieux rapprocher les usagers des ressources documentaires qui correspondent le plus à leur domaine d'activité ». Cette solution aurait en outre l'avantage de décongestionner de nombreuses collections, de renforcer leur spécificité et leur visibilité, et de faire sortir les bibliothèques de départements et d'instituts de leur isolement. La coordination de ces différentes entités dans le cadre des commandes et du traitement des ouvrages est une première étape.

L'université de Saint-Louis ne bénéficie pas d'un système informatisé et chaque UFR possède un centre de documentation. Cependant, un travail en collaboration a été initié dès le début pour les commandes, ainsi qu'une répartition des missions pour chaque type d'établissement. La bibliothèque centrale est plutôt destinée à desservir les étudiants de 1^{er} et 2^e cycle, et les bibliothèques d'UFR constituent une documentation plus spécialisée et de niveau recherche. Le projet de constituer un SCD renforcera l'aspect complémentaire des collections et la concertation entre les différentes instances documentaires.

2. Répondre aux besoins et attentes des enseignants – chercheurs

Cette évolution organisationnelle du fonctionnement de la documentation universitaire a notamment pour but de remédier à la désaffection des chercheurs à l'égard des structures documentaires. Afin de définir quelques évolutions susceptibles

de satisfaire cette catégorie d'usagers, nous avons mené des entretiens visant à décrire leurs pratiques actuelles et leurs attentes en matière de documentation. Pour des raisons pratiques et de calendrier, seul un petit nombre de chercheurs a pu être interrogé. En effet, la période à laquelle a été réalisée cette étude se situait d'abord pendant les vacances universitaires, puis durant la deuxième session d'examens, il a donc été difficile de trouver des chercheurs disponibles. Le nombre de personnes interrogées ne permet pas d'établir des statistiques, et cette enquête a essentiellement une valeur indicative. De plus, nous ne disposions pas d'un outil statistique permettant de réaliser une étude rigoureuse. Il a donc été choisi de procéder par entretien relativement ouvert, mode d'échange auquel les chercheurs se sont plus volontiers prêtés qu'à un questionnaire, afin de définir les grandes tendances de leurs pratiques documentaires et de leurs besoins.

2.1. Pratiques actuelles

Trois groupes ont été interrogés : les enseignants – chercheurs de l'UCAD, les chercheurs attachés à l'IFAN, et les enseignants – chercheurs de l'Université de Saint-Louis. Des différences significatives ont été découvertes entre ces populations. Ainsi, la désaffection des chercheurs à l'égard des bibliothèques semble particulièrement importante au sein de l'UCAD. En effet, sur une population de 23 chercheurs interrogés, seuls 13 se sont déclarés gênés par la fermeture ou les perturbations de service générées par la réhabilitation de la BUCAD. Ils utilisent plus volontiers leur bibliothèque de section, malgré le manque de moyens que nous avons pu y constater, et ils ont recours aux bibliothèques étrangères, fréquentées au cours de missions d'étude pendant lesquelles ils tentent de rassembler un maximum de documentation. En ce qui concerne leurs attentes pour l'ouverture du nouvel établissement, ils espèrent un effort particulier pour les périodiques et les monographies spécialisées. Ils sont cependant quelques uns à ne pas se prononcer sur les capacités de la nouvelle bibliothèque à répondre à leurs besoins. Ceux qui l'en pensent capable estiment pour cela indispensable un développement de la documentation électronique, une actualisation des collections, et une amélioration dans le degré de spécialisation des ouvrages. Cependant, en matière de nouvelles technologies, 13 des chercheurs interrogés estiment que le rôle de la bibliothèque

s'arrête à celui de fournisseur d'accès, et seuls 9 d'entre eux attendent une compétence pour la formation des usagers. Les listes des nouvelles acquisitions, et des photocopies de sommaires de périodiques en second lieu sont les produits documentaires les plus souhaités.

Si l'on compare cette situation avec les pratiques des enseignants – chercheurs de Saint-Louis, on constate une grande disparité. En effet, les sept personnes interrogées ont révélé une grande utilisation des différentes ressources documentaires de l'université, bibliothèque centrale et centres de documentation. Ils les utilisent à la fois comme ressource documentaire et comme espace de travail, et s'impliquent dans la constitution des listes d'acquisitions. Ils souhaitent connaître les ressources offertes afin de pouvoir établir les bibliographies qu'ils remettent à leurs étudiants. Connaissant le fonds, ils font preuve d'une grande autonomie et utilisent les catalogues pour leurs recherches. L'équipement informatique à leur disposition est beaucoup plus développé qu'à Dakar puisque chaque enseignant dispose d'un accès à l'Internet dans son bureau, générant ainsi une pratique quotidienne. En effet, source d'information bibliographique, dont ils répercutent les résultats vers les bibliothécaires en vue des acquisitions, l'Internet est également partie intégrante de leur activité de publication grâce aux contacts établis avec des éditeurs et rédacteurs en chef. Si une majorité des enseignants de Saint-Louis consulte des périodiques électroniques, voire y publie des articles, un seul enseignant le fait à Dakar. Il est évident que le degré d'équipement influe beaucoup sur cette différence de pratiques. D'ailleurs, malgré l'isolement apparent de Saint-Louis, les enseignants y ont développé des stratégies de publications plus importantes, puisqu'ils publient en moyenne 4.3 articles sur deux ans, contre 3.2 à Dakar.

Les pratiques documentaires des chercheurs rattachés à l'IFAN révèlent encore plus la désaffection à l'égard de la bibliothèque de l'Institut. Ils l'utilisent quasi exclusivement pour sa documentation ancienne, monographies et périodiques, et ont recours à d'autres établissements, au Sénégal ou à l'étranger, pour la documentation récente. De plus, la plupart des laboratoires ont constitué un fonds spécialisé, en partie sur les prêts permanents autrefois accordés par la BIFAN, et ils le renouvellent sur leurs crédits. Un des aspects les plus marquants est qu'ils ont constitué des réseaux relationnels avec des laboratoires et des revues dans leur discipline, à qui ils

s'adressent directement pour obtenir leur documentation, essentiellement des articles de périodiques. Les établissements documentaires ne sont pas l'intermédiaire de ces échanges, et les chercheurs n'utilisent pas le prêt entre bibliothèque dont les délais sont jugés trop longs. De plus, l'utilisation de l'Internet a accentué ces pratiques d'échange directe de publications. D'ailleurs, comme l'unique connexion de l'Institut se situe à la bibliothèque, grâce au point SYFED financé par l'AUF, c'est pour certains la seule raison qui les conduits à fréquenter la BIFAN.

Différentes études menées dans le cadre de mémoires de 2^e cycle de l'EBAD permettent de compléter cette enquête quantitativement trop faible.

Une enquête sur le public de la BIFAN a été réalisée par Nafissatou BAKHOUM en 1998 auprès de 150 utilisateurs, dont les 43 chercheurs de l'IFAN et 107 étudiant. Seuls 25 chercheurs ont répondu, soit 58%. Ce travail a permis de cerner des données homogènes au sein de ces deux populations qui ont parfois des comportements différents vis à vis de l'information. Le questionnaire visait à déterminer les motivations et les besoins d'information ainsi que la convivialité et l'accessibilité du système. En ce qui concerne les chercheurs, ce qui ressort est qu'ils ne fréquentent pas la bibliothèque parce qu'ils disposent d'une quantité importante de documents personnels ou provenant de la bibliothèque issus de l'ancien « prêt permanent ». Dans l'ensemble ils n'ont donc pas été capables de répondre aux questions relatives à l'accès aux collections, au fonctionnement de la bibliothèque et à l'aménagement de l'espace. Ils viennent la plupart du temps pour une information précise et ne recourent pas aux fichiers. Ils connaissent essentiellement les fonds anciens qui fondent leurs recherches et n'utilisent la bibliothèque que pour leurs recherches rétrospectives, ce qui contribue à l'image négative de la BIFAN au niveau institutionnel. Les chercheurs en sciences appliquées recourent encore plus rarement à la bibliothèque dans la mesure où elle ne dispose pas d'abonnement à des revues scientifiques, qui constituent l'essentiel de leur besoin documentaire. Ils se documentent donc par leurs propres moyens ou ont recours à des services d'information privés et à leurs relations personnelles. C'est un aspect qui est d'ailleurs particulièrement ressorti lors des entretiens que j'ai pu effectuer : la constitution de réseaux directs entre laboratoires, totalement indépendants de toute institution documentaire. Dans l'ensemble, les chercheurs ne sentent pas une participation de la bibliothèque à leurs activités

scientifiques, et ils affirment qu'elle ne joue pas son rôle d'appui à la recherche. Dans la mesure où les chercheurs ne disposent pas d'accès à l'Internet dans leurs laboratoires, ils utilisent essentiellement la bibliothèque pour effectuer des recherches (environ 10 par mois en 1998 pour l'ensemble des chercheurs) et consulter leur courrier.

Une enquête de satisfaction a également été réalisée à la bibliothèque des facultés de droit et d'économie, toujours dans le cadre d'un mémoire de 2^e cycle de l'EBAD⁴. Dans la mesure où seulement cinq enseignants y ont répondu, ces résultats ne peuvent avoir qu'une valeur indicative. Il en ressort essentiellement que les enseignants ne fréquentent pas la bibliothèque en raison de l'inadéquation des collections, de leur manque d'actualité, en particulier pour la collection de périodiques, de l'absence de produits documentaires tels que les dossiers documentaires. Ils y viennent surtout pour emprunter de la documentation ou pour faire des photocopies, mais jamais pour travailler sur place. Une grande majorité (80%) déclare utiliser d'autres bibliothèques.

Etant donné la période de réhabilitation dans laquelle se trouve actuellement la BUCAD, qui a généré des fermetures et des transferts de la documentation vers d'autres structures, il est difficile de faire un bilan des pratiques des enseignants – chercheurs. Cependant, seuls 8.5% des 992 enseignants – chercheurs étaient inscrits en 1994⁵, même si un plus grand nombre avait recours à des services spécialisés tels que le PEB (Prêt entre Bibliothèques) ou l'interrogation des banques de données, sans prendre d'inscription. Une des principales raisons de cette désaffection semble due à la saturation des espaces de travail : ceux réservés aux enseignants – chercheurs avaient été investis par les étudiants. Le nouveau bâtiment leur offrira des services, des espaces et des documents répondant à leurs besoins. Dans sa volonté de revaloriser la fonction de recherche de l'université, inscrite dans le PAES, la bibliothèque a en effet estimé nécessaire d'attirer à nouveau cette catégorie d'utilisateurs.

⁴ KANTE, Mariam : Satisfaction des usagers : étude comparative des bibliothèques de l'ENAM et de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD ; Dakar, EBAD, 2000, 99p.

⁵ DIONE, B. : Essai d'évaluation des collections de la bibliothèque centrale de l'UCAD ; Dakar, EBAD, 1995.

2.2. Adaptation de la documentation

Si la BIFAN désire satisfaire à nouveau la population des chercheurs, il semble nécessaire, comme le souligne le bibliothécaire, de souscrire un abonnement à un minimum de deux revues de haut niveau pour chaque laboratoire. Cependant, la plupart des laboratoires possèdent déjà des abonnements de ce type sur leurs fonds propres, donc uniquement consultables par leurs chercheurs, ce qui va à l'encontre de l'aspect inter – disciplinaire de certaines recherches. La souscription d'abonnements par la bibliothèque risque de donner lieu à des doublons. Mais l'éventuel regroupement des collections en un seul lieu rencontre la réticence des chercheurs à voir les collections quitter leur laboratoire et donc être consultables par les étudiants. De plus, de nombreux chercheurs révèlent une tendance à être friands d'une « extrême proximité documentaire ». Un premier travail sur les périodiques a déjà été réalisé en 1997. 200 titres vivants étaient reçus par don, mais après une sélection en fonction de leur pertinence et de la régularité des envois, seuls 67 titres ont été conservés, afin d'obtenir une meilleure adéquation de la collection avec les besoins du public, et de ne pas engorger les capacités de stockage, déjà grandement utilisées, de l'établissement.

La BUCAD a souhaité développer la documentation de niveau recherche, notamment par un développement du service des références qui permettra l'accès à des outils variés de recherche documentaire (bases de données, bibliographies, et présence d'un personnel compétent), de la salle des périodiques et du service du PEB. La collection de bases de données, sur différents supports, est déjà conséquente :

47 bases de données extérieures sur cédérom dont Medline, Adonis (périodiques électroniques en texte intégral), Electre –biblio, Sociofile, Life-sciences,

Bibliographie Nationale Française, Biological abstracts

une dizaine de périodiques électroniques en texte intégral

3 bases de données sur disquettes (liste des périodiques du fonds documentaires de l'INIST, The World Bank : Index of publications § guide to information, products and services, UN Earth : what it is and what it does)

5 bases de données locales (PROCE : profil des chercheurs et enseignants de l'UCAD, PUCAD : publications des chercheurs et enseignants de l'UCAD, RITM :

répertoire des thèses et mémoires soutenus à l'UCAD et dans les écoles supérieures du Sénégal, CANAPE : catalogue des périodiques reçus dans 27 institutions documentaires du Sénégal, PERMO : périodiques disponibles à la BUCAD dont l'abonnement est arrêté).

Il semble cependant nécessaire d'évaluer régulièrement l'utilisation de ces outils afin d'adapter l'offre par des éliminations et des nouveaux achats.

A Saint-Louis, un travail en coordination avec les enseignants en matière d'acquisitions permet de rester au plus près de leur besoins. En effet, le bibliothécaire chargé des acquisitions procède de deux manières. Il envoie régulièrement des formulaires à tous les enseignants afin qu'ils puissent faire des propositions, et ils leur soumet tout aussi régulièrement des listes de références parmi lesquelles les enseignants peuvent indiquer celles qu'ils estiment les plus pertinentes. Le bibliothécaire est ainsi reconnu également comme une force de proposition en matière de références bibliographiques et de veille documentaire.

2.3. Services et produits documentaires

Etant donné la faiblesse des moyens financiers de l'Institut, et leur insuffisance pour assurer la mission centrale de la BIFAN, il pourrait être nécessaire d'abandonner une logique d'offre au profit d'un rôle de médiation et de conseil auprès de l'utilisateur, fonction qui reste très peu développée et formalisée dans le quotidien actuel de l'établissement. Théodore Monod, directeur de l'Institut de 1938 à 1964, déclarait déjà : « L'IFAN doit se dégager de la période d'accumulation primitive des matériaux qu'il vient de traverser pour s'engager résolument dans les voies nouvelles du progrès africain et de la connaissance scientifique. Il s'agit moins de faire un conservatoire statique des richesses du milieu tropical que de grouper ces richesses en vue de leur insertion dans le monde en construction »⁶.

⁶ Th. Monod, « L'Institut français d'Afrique Noire », in : Revue générale des sciences pures et appliquées et Bulletin de la société philomantique, t.LV, 1948, p.15, cité in N, Bakhom : Marketing de l'information : cas de la bibliothèque de l'IFAN-CAD ; Dakar : EBAD, 1998.

Dans le cadre d'une volonté d'accessibilité et de visibilité de ses collections, la BIFAN a depuis peu l'opportunité de prendre part à un projet lancé par la Michigan State University qui prévoit la création d'un dépôt transnational et multilingue des sources d'informations sur l'Afrique, accessible sur l'Internet. La participation du Sénégal consisterait entre autre à digitaliser une partie des ressources documentaires de l'IFAN en sciences humaines, sociales et naturelles. L'intérêt de cette digitalisation serait double puisque qu'il permettrait à la fois une large diffusion et une sauvegarde sur un autre support de documents patrimoniaux fragilisés tels que les cahiers William Ponty et les dossiers documentaires. Avec un budget de 20 297 300 francs CFA (202 973 FF), ce projet prévu sur 3 ans, offrira une possibilité de préservation de fonds fragiles, mais aussi une facilité d'accès et de manipulation d'une information qui aura fait l'objet d'un traitement documentaire. Il donne également à la BIFAN l'opportunité d'être un véritable acteur dans le processus de production et de diffusion de l'information scientifique. Le principal objectif serait pour elle de dépasser la phase encore actuelle d'accumulation de matériaux sur l'Afrique qui en a fait un dépôt statique, pour s'orienter vers leur exploitation et leur insertion dans des perspectives de développement. Cependant, la numérisation et la diffusion des ressources documentaires sur l'Internet supposent la mise en place d'un dispositif performant (serveur et banque de données), et certaines étapes préalables sont nécessaires à la réalisation du projet : l'organisation de l'information à numériser (localisation, analyse de contenu, indexation), la sélection des sources d'information selon leur portée scientifique et leur pertinence. Cette opération pourrait également aboutir à la conception de documents multimédia qui accentueraient la valorisation et la visibilité des patrimoines documentaires de l'IFAN. De manière plus générale, la Michigan State University est active dans l'échange d'information et la création de réseaux universitaires entre les pays d'Afrique et les Etats-Unis.

En matière de produits documentaires, des bibliographies peuvent être réalisées à la demande des chercheurs, elles sont de plus en plus diffusées via l'Internet.

Cependant, on constate une quasi inexistence de produits documentaires pour l'ensemble des utilisateurs, qui souhaitent pourtant une plus grande implication de la bibliothèque dans leurs activités de recherche, à part une liste trimestrielle des nouvelles acquisitions cumulée en une refonte annuelle organisée selon les grandes

classes de la CDU, et une liste des titres de périodiques dépouillés. Dans ce contexte, il pourrait être intéressant selon N. BAKHOUM⁷, que le personnel développe des compétences en matière de communication documentaire, ainsi que « d'inscrire ses activités dans une démarche ponctuelle, c'est-à-dire d'identifier aussi régulièrement que possible les besoins d'une population d'utilisateurs donnée, en vue de concevoir des produits et services documentaires adaptés à leurs attentes ». C'est dans cette optique qu'a été pensé le projet de réaliser un inventaire des chercheurs pour déterminer leur domaine d'intérêt, pour aboutir à terme à une diffusion sélective de l'information, essentiellement pour les articles de périodiques, démarche qui consisterait à effectuer un suivi de la production pour proposer des références avant que les chercheurs en fassent la demande. Des revues de sommaire seraient diffusées en fonction des profils, et des bases de données réalisées à partir des articles dépouillés. L'évaluation en temps de travail nécessaire et en personnel disponible n'a pas encore été réalisée. Cependant, en ce qui concerne les capacités d'accueil de la BIFAN, une demande d'agrandissement de la salle dans le cadre de la réhabilitation a été refusée. Le financement de la Banque Mondiale n'a bénéficié aux bibliothèques de départements et d'instituts que pour l'achat de documentation. La réhabilitation de la mezzanine afin d'en faire un espace de travail pour les chercheurs ne pourra donc pas participer à la volonté de les attirer à nouveau dans la bibliothèque.

La bibliothèque des facultés de droit et d'économie, conséquemment à la limitation extrême des moyens mis à sa disposition, n'est en mesure de réaliser qu'un seul produit documentaire : la liste des nouvelles acquisitions, affichée aux guichets de prêt à chaque arrivage d'ouvrages. D'ailleurs, plus qu'un produit documentaire, ce document constitue en fait le seul outil de recherche disponible, dans la mesure où le fichier ne peut être mis à jour. Cependant, ces listes ne sont ni cumulatives ni conservées. La proposition d'établir une liste annuelle cumulative a été faite au documentaliste. Cette liste ne recense que les monographies, aucune liste des titres de périodiques n'est disponible.

Les moyens de la BUCAD lui permettent d'être beaucoup plus active dans ce domaine. Ainsi, les usagers ont à leur disposition la liste des nouvelles acquisitions,

⁷ N. BAKHOUM : Marketing et gestion de l'information

mais aussi un répertoire des thèses et mémoires soutenus à l'université, le catalogue national des périodiques reçus dans 27 institutions documentaires du Sénégal (CANAPE), deux outils bientôt disponibles sur support électronique également, et des brochures et guides d'utilisation des bases de données. Le développement du service de référence va également contribuer à la multiplication des services proposés aux usagers, notamment en offrant de nombreux outils de recherche bibliographiques présentés dans la partie précédente. Il a pour but de répondre aux besoins plus spécifiques de certains utilisateurs en matière d'information scientifique, et d'assurer leur formation à la recherche documentaire. Ce service est particulièrement destiné aux enseignants – chercheurs, mais aussi aux étudiants de 3^e cycle.

La bibliothèque de Saint-Louis, dans la mesure où elle dessert essentiellement les étudiants de 1^{er} et 2^e cycle, n'a pas développé particulièrement l'élaboration de produits documentaires. Cependant, la réalisation des listes des nouvelles acquisitions pallie le retard pris dans la rédaction des fiches du catalogue. Ces listes sont disponibles à la banque de prêt, et envoyées aux centres de documentation des UFR.

Il faut souhaiter que ces évolutions notables permettront aux enseignants – chercheurs de développer des pratiques documentaires satisfaisantes pour leur travail au lieu d'avoir recours aux établissements étrangers pour toute documentation de haut niveau scientifique.

Conclusion

La science africaine subsaharienne, exceptée l'Afrique du Sud, ne représente que 0.5% de la production scientifique mondiale au milieu des années 1980. La situation s'est encore dégradée avec la baisse générale des budgets de l'enseignements supérieur⁸. De plus, la recherche est de moins en moins prise en charge par l'Etat, ce qui engendre une modification du mode de professionnalisation des chercheurs, qui multiplient les travaux d'expertise ou de consultance pour compléter leurs revenus. Ils se trouvent ainsi dans une logique de rentabilité qui accentue les écarts avec les capacités des institutions documentaires universitaires ne bénéficiant que des moyens étatiques pour fonctionner.

Il existe de plus un rapport indéniable entre la qualité de l'organisation interne d'une structure et la qualité des services qu'elle offre. C'est dans ce sens qu'une plus grande rationalisation du fonctionnement en réseau peut contribuer à une meilleure satisfaction des besoins du public des enseignants – chercheurs notamment. En outre, la réhabilitation de la BUCAD a créé un fort phénomène d'attente dans la communauté universitaire après deux ans de travaux et d'amélioration. Il va maintenant falloir gérer l'affluence de l'ouverture, et surtout prouver la rentabilité des investissements aux tutelles et aux bailleurs de fonds afin d'asseoir son rôle et sa pérennité, pour assurer notamment le relais du financement par le gouvernement sénégalais à la fin de l'intervention de la Banque Mondiale. Cependant, dans la perspective d'une réduction des budgets, un fonctionnement en réseau qui permet une réelle complémentarité des collections reste une solution efficace pour tenter de répondre aux besoins des enseignants – chercheurs africains qui ont le sentiment, comme l'explique D.H Zidouemba, que « l'essentiel, dans (leur) discipline, se passe ailleurs (...) ailleurs les meilleures universités et centres de recherche, (...) ailleurs le siège, les comités de rédaction, les bases matérielles et humaines des revues

⁸ GAILLARD, J., WAAST, R. : Quelles politiques de coopération scientifique et technique avec l'Afrique ?, Afrique Contemporaine, 1998, 4^e trim., n° spécial, Paris, La documentation.

scientifiques, (...) ailleurs enfin les bibliothèques, les maisons d'édition productrices des ouvrages, manuels et traités scientifiques les plus importants ». Par nature, l'activité scientifique dépend fortement des ressources documentaires disponibles. Elles sont une condition nécessaire à un rôle plus important dans la communauté scientifique internationale.

Bibliographie

Monographies

Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires, DAUMAS, A. , DOUSSE, M. , MICOULIN, M. *L'évaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone*. Congrès de l'ABCDEF tenu à Dakar les 17-18 mars 1993, Editions Universitaires, 1995. 179 p.

BAKHOUM, N. Marketing et gestion de l'information : cas de la bibliothèque de l'IFAN-CAD . Dakar : EBAD, Mémoire, DSSIC, 1998.

BUCAD, SENE, H. (réd.). Extension et rénovation de la bibliothèque centrale : programme des besoins. Dakar, UCAD, 1994.

BUCAD. Rapport d'activité 1998-1999 de la BUCAD. Dakar, UCAD. 1999.

CALENGE, B. *Les politiques d'acquisitions*. Paris, Editions du cercle de la librairie, 1994. 408 p. (Collection Bibliothèques).

CLARKE, D.A. (ed by). *Acquisitions from the Third World*. London, Mansell, 1975. 276p.

DEMBY, D. B. Place et rôle des services d'information dans la conduite de la recherche au Congo_Villeurbanne, ENSSIB, mémoire DEA, 1995. 58p.

DIA, G. Etude descriptive des structures de l'IFAN-CAD en vue de la mise en place d'un réseau d'information documentaire . Dakar, IFAN-CAD, sd.

DIALLO, A. K. *Le livre en Afrique francophone* . Villeurbanne : ENSB, mémoire, 1982. 88 f.

DIONE, B. Essai d'évaluation des collections de la bibliothèque centrale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dakar, EBAD, mémoire DSSIC, 1995. 83f.

DIOP, M. O. Les échanges internationaux de publications entre la France et l'Afrique francophone : cas particulier du Sénégal. Villeurbanne, ENSB, mémoire, 198., 46 f.

DIOP, P. M. Rapport de stage effectué à l'IFAN-CAD du 2 août au 2 septembre 1999. Dakar, EBAD, mémoire, 2000.

GIAPPICONI, T, CARBONE, P. Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public. Paris, Edition du cercle de la Librairie, 1997. 264p. (Collection Bibliothèques).

KANTE, M. Satisfaction des usagers : étude comparative des bibliothèques de l'ENAM et de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD . Dakar, EBAD, Mémoire, DSSIC, 2000. 99p.

KERIGUY, J. : Propositions pour la mise en place d'une programme pilote destiné à assurer l'accès aux publications au Sénégal: rapport d'une mission effectuée du 15 au 31 juillet 1986 (contrat n° 405. 195. 6). s. n., 1986. 36 f.

LOVEDAY, A.J., GATTERMANN, G. (ed. by). University libraries in Developing Countries : structure and fonction in regard to information transfer for science and technology. München, K.G. Saur, 1985. 183p.

MAACK, M. N. Libraries in Senegal : continuity and change in an emerging nation. American Library Association, 1981. 280 p.

MBAYE, R. D. Les solutions aux problèmes d'acquisition des organismes de documentation en Afrique : l'exemple de l'Institut de technologie alimentaire de Dakar (Sénégal). Villeurbanne, ENSB, mémoire, 1981. 29 f.

RENOULT, D. : *Les bibliothèques dans l'Université*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994. 358p. (Collection Bibliothèques)

SAMB, A. A. Stratégie de marketing à la BUCAD : enjeux et perspectives. Dakar : EBAD, Mémoire, DSSIC, 2000. 80p.

Périodiques

DIOP, M. : Bibliothèques et politiques nationales d'information en Afrique de l'ouest francophone, Bulletin d'informations de l'ABF, 1993, n° 158, p. 72-77.

GAILLARD, J. , WAAST, R. : *quelles politiques de coopération scientifique et technique avec l'Afrique?* Afrique contemporaine, 1998, 4^e trimestre, n° spécial, Paris, La documentation.

LACHENAUD, J-P. ; Les bibliothèques universitaires à la croisée des chemins, BBF, 1999, t .44, n°6, p. 50-53.

MUET, F. : Services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur, BBF, 1999, t.44, n°5, p. 18-23.

Sites Internet :

UCAD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, la BUC (Bibliothèque Universitaire Centrale)

http://www.refer.sn/sngal_ct/edu/ucad/bu.htm (page consultée le 10/07/2000).

UCAD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'IFAN/CAD (Institut Fondamental d'Afrique Noire/ Cheikh Anta Diop)

http://www.refer.sn/sngal_ct/rec/ifan/ifan.htm (page consultée le 10/07/2000).

AUPELF – UREF, la francophonie, les pays membres, le Sénégal

<http://www.francophonie.org/frm/francophonie/frm.html> (page consultée le 10/07/2000)